

Le Venezuela commence le déminage de la zone frontalière avec la Colombie



Caracas, 17 avril (RHC) Les Forces armées nationales boliviennes (FANB) ont commencé le déminage de la zone frontalière d'Apure, selon des sources militaires.

Par le biais de son compte officiel sur le réseau social Twitter, le commandant général de l'armée bolivienne, Domingo Hernández, a annoncé qu'ils se préparaient déjà à ces tâches après la fabrication d'une unité blindée de déminage, baptisée alligator patrouilleur.

'Le détecteur de mines conçu par les ingénieurs de combat est prêt à commencer le déminage du Haut-Apure, où des groupes terroristes colombiens ont posé des mines antipersonnel pour tuer nos habitants',

a écrit le haut commandement sur Twitter.

Le ministre des Affaires étrangères Jorge Arreaza a indiqué que des travaux étaient déjà en cours avec l'Organisation des Nations Unies pour fournir des conseils à cet égard.

Sur son compte sur la plate-forme numérique, le chef de la diplomatie a annoncé que « nous sommes en coordination avec les instances de l'ONU avec une expertise dans des zones frontalières où des groupes armés irréguliers colombiens les ont posées pour attaquer le Venezuela ».

Le 9 avril dernier, de hauts responsables militaires vénézuéliens ont confirmé que les paramilitaires avaient posé ces engins explosifs pour faire régner la terreur et la violence parmi la population de La Victoria, dans l'État d'Apure.

Un rapport militaire indique que, lors de l'opération militaire Bouclier Bolivarien menée par la FANB depuis le 21 mars dernier, l'utilisation illégale de mines antipersonnel a été constatée dans cette zone limitrophe du pays voisin, théâtre d'affrontements armés.

Au cours des opérations de ces derniers jours, 16 engins explosifs ont été désamorçés dans les zones avoisinantes, tandis que l'explosion d'autres engins a fait des victimes parmi les militaires vénézuéliens, selon des informations officielles.

Ils ont affirmé que les attaques faisaient partie de la stratégie des États-Unis et de leurs alliés pour balkaniser, fragmenter et diviser la structure de l'État bolivarien.

Le 27 mai 2013, le Venezuela a été déclaré territoire exempt de mines terrestres, conformément à l'obligation de déminage découlant de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, également connue sous le nom de Convention d'Ottawa, signée par 162 pays.

Source Prensa

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/254373-le-venezuela-commence-le-deminage-de-la-zone-frontaliere-avec-la-colombie>



Radio Habana Cuba